

ble, que d'avancer au grand préjudice de l'autorité Royale, que quelques Nonces, connus d'ailleurs pour bien intentionnés, auroient été capables de débiter parmi la Noblesse, que V. M. avoit des vûes nuisibles à la Patrie. Une imputation si odieuse mérite les plus vives recherches. Les Nonces, tant ceux des élections précédentes que ceux des élections futures, ne manqueront pas d'en demander avec empressement satisfaction en pleine Diète. La justice & la bonté, qui font le caractère de V. M. & qui sont connus de tout l'Univers, sont le fondement de notre prospérité. Quiconque voudroit interpréter en mal des intentions aussi saintes que favorables, des actions aussi pures dans le Gouvernement, que conformes aux Loix fondamentales; un tel homme mériteroit d'être chargé d'opprobre & de malédictions.

Nos remontrances ne tombent que sur la distinction odieuse dont nous nous plaignons. Si l'on nous en fait un crime, nous en appelons à la justice de V. M. Nous la supplions de ne pas regarder comme criminelle, une démarche purement innocente. Nous la prions de considérer un instant la différence qu'il y a entre l'autorité Royale, & celle qu'usurpent des personnes d'un rang égal avec leurs Concitoyens.

Nous demeurons, Sire, dans la ferme persuasion, que des sentimens sincères, inspirés par le devoir & l'attachement envers V. M. ne nous priveront point de sa haute bienveillance, & que les reproches malicieux, quoi qu'en termes vagues, contenus dans les Universaux, ne diminueront rien de sa précieuse faveur pour ses fidèles Sujets. Nous nous flattons au contraire, que V. M. honorera d'un regard égal tous ses bons Serviteurs, & qu'elle ne privera jamais l'oreille aux insinuations malignes de